



Rétrospective 2015

En dépit de plusieurs défis majeurs et de l'instabilité des marchés financiers, nous poursuivons résolument notre stratégie de croissance. C'est avec plaisir que nous vous résumons les principaux temps forts qui ont marqué Previs Prévoyance en 2015.

Prévoyance vieillesse 2020: un premier obstacle franchi

Le Conseil des Etats a adopté le projet du Conseil fédéral avec seulement quelques retouches. Le projet prévoit notamment les mesures suivantes: au terme d'un délai transitoire de trois ans, l'âge de la retraite s'élèvera à 65 ans pour les femmes également. Le taux de conversion minimal LPP sera réduit de 6.8 à 6.0%. La TVA sera augmentée d'un point de pourcentage en trois étapes en faveur de l'AVS. La déduction de coordination LPP devrait légèrement baisser, les bonifications de vieillesse seront augmentées d'un point de pourcentage pour les personnes de 35-54 ans et les jeunes seront assujettis aux cotisations de la caisse de pension dès l'âge de 20 ans. Plus d'informations sur www.reformeurgente.ch.

Renforcement de la communication en ligne

Dans le cadre de l'intensification de la communication avec notre clientèle et nos partenaires commerciaux, nous avons lancé notre newsletter dans le courant de l'été. Dorénavant, vous trouverez également de précieuses informations dans la rubrique «Actuelle» de notre site Internet. En outre, Pierre Dupont s'est vu attribuer son propre microsite, où il présente «Le b.a.-ba de la prévoyance professionnelle» en ligne. Jetez un coup d'œil sur www.pierre.previs.ch.

Rachats dans la prévoyance professionnelle

Les rachats facultatifs jusqu'au montant maximal réglementaire ont un effet positif sur le montant de l'avoir de vieillesse. Ils permettent d'améliorer les prestations de vieillesse (rente de vieillesse) et, selon le plan, les prestations de risque (rente en cas de décès ou d'invalidité). Une éventuelle retraite anticipée et/ou la rente transitoire de l'AVS peuvent aussi être financées par le biais de rachats personnels.

Vous trouverez des informations complémentaires sur www.previs.ch/rachat.

Franc succès pour les séminaires sur le thème de la retraite

Nous avons organisé courant septembre trois séminaires dédiés à la préparation de la retraite. A cette occasion, les intervenants ont communiqué des informations utiles sur les trois piliers de la prévoyance et présenté notamment un aperçu de la planification



tion financière et du droit des successions. Ils ont également démontré que l'aspect financier n'est pas le seul facteur à exercer une influence sur le temps libre. Pour faire écho aux retours positifs et à l'intérêt marqué du public, nous avons intégré ces séminaires à notre programme de manifestations 2016. Les assurés âgés de 60 à 63 ans seront ainsi conviés à ces séminaires d'une journée.

Première affiliation avec une caisse de prévoyance propre

Siloah Ärzte AG – Akutklinik, Pflege und Rehabilitation (clinique de soins aigus, soins et rééducation) à Gümligen, a ouvert cet automne le centre hospitalier gériatrique de Berne. La fusion de la clinique et de la fondation Siloah nécessite une uniformisation des différentes solutions LPP. Grâce à sa nouvelle structure, la Previs est en mesure de proposer des options flexibles, adaptées à la croissance actuelle de Siloah.

Introduction d'un nouveau logiciel de gestion

Après plusieurs mois de travail, nous avons mis en service notre nouveau logiciel de gestion en janvier 2015. Le système informatique, qui a fait ses preuves, nous a déjà permis de simplifier certains processus de travail. Nous remercions nos clients de la compréhension dont ils ont fait preuve durant la phase transitoire.

Placements financiers

La faiblesse des taux d'intérêt au niveau mondial a considérablement réduit les perspectives de rendement des obligations, catégorie de placement primordiale pour les institutions de prévoyance. En conséquence, il fallait que les autres catégories génèrent des revenus supérieurs à la moyenne pour atteindre le rendement théorique nécessaire. Les risques liés à ces catégories ne devaient

pas augmenter de façon disproportionnée sous peine d'aggraver encore la situation. S'il est une certitude, c'est que la situation initiale était très délicate, pour ne pas dire désespérée...

Bien que la situation n'ait pas été réellement désespérée, nous avons dû investir en pleine conscience des risques et sans nous focaliser sur les perspectives de rendement. En 2014 déjà, nous avons dû examiner attentivement la situation et repositionner nos placements de patrimoine en conséquence. Nous n'avons par exemple presque plus investi dans les obligations en francs suisses étant donné le contexte de taux d'intérêt négatifs. En effet, personne ne voudrait prêter de l'argent et devoir encore payer pour le faire.

En contrepartie, nous avons décidé, d'une part, de continuer d'augmenter notre part de biens immobiliers propres – principalement avec des projets de construction de logements – et, d'autre part, de multiplier les investissements dans des classes d'actifs moins liquides telles que le private equity et l'infrastructure. Cette stratégie nous a permis de maintenir les risques à un niveau faible pour l'ensemble de nos placements. Nous sommes toujours convaincus qu'une nette réduction à court terme des fortes baisses de cours est indispensable pour garantir des investissements viables sur le long terme. Nous avons pu atteindre cet objectif en nous exposant nettement moins aux risques que la moyenne des investisseurs institutionnels. Nous pouvons dès lors nous réjouir du rendement de environ 2%, que nous sommes parvenus à dégager au 30.11.2015, avec pour ainsi dire les mains liées.

Pour recevoir les dernières actualités, abonnez-vous à notre newsletter sur www.previs.ch/newsletter.



member
ethos

Previs Prévoyance

Seftigenstrasse 362 | Case postale 250 | CH-3084 Wabern bei Bern
T 031 960 11 11 | F 031 960 11 33 | info@previs.ch | www.previs.ch

previs

Quand prévoyance
rime avec transparence